



⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: 84420115.2

⑮ Int. Cl. 4: B 21 C 37/04
B 21 J 5/00

⑭ Date de dépôt: 04.07.84

⑩ Priorité: 08.07.83 FR 8311853

⑪ Date de publication de la demande:
16.01.85 Bulletin 85/3

⑫ Etats contractants désignés:
AT DE GB IT SE

⑯ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE
Etablissement de Caractère Scientifique Technique et
Industriel

31/33, rue de la Fédération
F-75015 Paris(FR)

⑯ Demandeur: Alliages Frittés METAFRAM
56 rue de Londres
F-75008 Paris(FR)

⑯ Inventeur: Gavinet, Jean
12, rue François Leroux
F-91400 Orsay(FR)

⑯ Inventeur: Chideric, Bruno
3, rue Trident
F-38000 Grenoble(FR)

⑯ Mandataire: Séraphin, Léon et al.
PECHINEY 28, rue de Bonnel
F-69433 Lyon Cedex 3(FR)

⑭ Lopin composite pour transformation à chaud.

⑮ L'invention concerne un nouveau procédé de réalisation
d'un lopin composite pour transformation à chaud ainsi
qu'une méthode de fabrication de produits à transformer met-
tant en œuvre un tel lopin composite.

Dans le lopin composite (17) de l'invention, une ou
plusieurs ébauches (8) en métal ou alliage difficile à trans-
former sont disposées dans une matrice constituée unique-
ment avec de la poudre (9) agglomérée.

Le procédé s'applique à la transformation de métaux ou
alliages réfractaires, de métaux ou alliages fragiles, de
métaux ou alliages altérables à chaud et de pièces profilées.

EP 0 131 528 A1

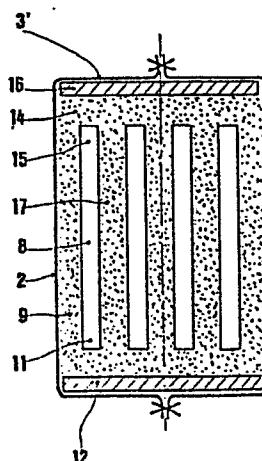


FIG.3

LOPIN COMPOSITE POUR TRANSFORMATION A CHAUD

La présente invention concerne le domaine de la fabrication de barres, fils ou profilés par transformation à chaud suivie éventuellement d'une transformation à froid. De façon plus particulière, l'invention concerne un nouveau procédé de réalisation d'un lopin composite pour transformation à chaud ainsi qu'une méthode de fabrication de produits difficiles à transformer mettant en oeuvre un tel lopin composite.

La fabrication de produits longs en métaux ou alliages difficiles à transformer par déformation plastique à chaud ou à froid a souvent fait appel à des enveloppes ou revêtements. Ainsi, le brevet US 2 050 298 décrit un procédé de fabrication de fils fins d'aciers inoxydables par déformation, par exemple par étirage ou par laminage, d'un lopin composé d'une pluralité d'éléments dans une matrice de poudre métallique ou plastique jouant le rôle de matériau séparateur entre les éléments individuels du faisceau, avec comme conteneur une gaine tubulaire, la matrice constituant la plus grande partie du volume.

Pour sa part, le brevet FR 1 147 236 décrit le filage à chaud en de très faibles sections, par exemple de fils de métaux très difficiles à travailler à chaud, grâce à un procédé de filage de composite où le faisceau de fils est entouré par une enveloppe mince en acier doux, enveloppe éliminée après filage par voie chimique ou mécanique. Le brevet FR 1 150 035 décrit le revêtement du lopin à filer par une enveloppe de métal facile à filer et l'interposition d'un lubrifiant tel que le verre entre les outillages de filage et le lopin. Le brevet US 3 394 213 décrit un procédé de fabrication de filaments par transformation à chaud suivie d'étirage à froid, dans lequel on emploie une billette composite, comprenant une gaine extérieure, des fils étanches et éventuellement un liant en poudre, la gaine extérieure étant par exemple en Monel 400 ou en acier doux et les fils ébauches en acier inoxydable AISI 304. Le brevet FR 2 347 989 décrit un procédé de transformation de pièces massives en alliage réfractaire, et plus précisément un procédé de déformation plastique à chaud desdites pièces, à partir d'un ensemble composite comprenant au moins la ou lesdites pièces (en alliage réfractaire) disposées dans une enveloppe d'épaisseur supérieure à 0,5 mm et de résistance à la déformation plastique à chaud inférieure à celle de l'alliage réfractaire, cette enveloppe étant constituée, dans le cas du filage à chaud de plusieurs fils ébauches, soit par un cylindre

percé de plusieurs canaux qui reçoivent les fils ébauches et par un bouchon d'extrémité soudé, soit par un empilement de tubes hexagonaux extérieurement et cylindriques intérieurement et par deux bouchons soudés.

Dans tous les procédés, l'intérêt d'une enveloppe, gaine et parfois matrice, plus facile à déformer que le produit à obtenir en faible section a été reconnue. Le lopin ou la billette composite obtenue est d'autant plus facile à déformer que l'enveloppe est plus épaisse. En outre, dans le procédé décrit par le brevet US 3 277 564 pas encore cité, le matériau de gainage remplit peu à peu les vides existant entre les fils gainés et joue alors le rôle d'une matrice transmettant les contraintes d'étirage et de formage. Ainsi, le gainage intérieur ou matrice comme du reste l'enveloppe extérieure joue un rôle de lubrifiant, favorable au bon état de surface des produits transformés sous gaine. Enfin, l'enveloppe extérieure joue le rôle de revêtement protecteur vis à vis de la contamination des produits transformés pendant le travail à chaud. Après la fin du travail à chaud ou après une partie de la transformation à froid qui lui succède, l'enveloppe est éliminée, le plus souvent par dissolution chimique.

En contrepartie des avantages ainsi procurés par l'enveloppe du lopin ou de la billette composite pour la déformation plastique de métaux ou alliages difficiles à transformer à chaud, la constitution de cet ensemble composite est habituellement compliquée et coûteuse car elle utilise notamment soit une enveloppe extérieure comportant au moins une pièce d'extrémité et une gaine tubulaire, soit un bloc massif percé d'un ou plusieurs canaux, et elle comporte souvent des opérations de soudage et éventuellement d'usinage.

L'invention a pour but de fournir un procédé plus simple et donc moins coûteux pour la constitution de tels lopins composites. Plus précisément, l'invention concerne un nouveau procédé de réalisation d'un lopin composite dans lequel une ou plusieurs ébauches en métal ou alliage difficile à transformer sont disposées dans une matrice ayant une résistance à la déformation plastique à chaud inférieure à celle dudit métal ou alliage, procédé caractérisé en ce qu'on constitue cette matrice uniquement avec de la poudre agglomérée, sans gaine ou enveloppe tubulaire. On entend ici par "poudre agglomérée" toute poudre dont les grains sont solidaires, quel que soit le procédé utilisé pour y parvenir, par exemple une compression, un frittage, ou l'ensemble des deux. L'agglomération de la poudre est en partie au moins effectuée par compression

du lopin, par exemple par compression isostatique au voisinage de la température ambiante entre 100 et 300 MPa, et cette compression est éventuellement suivie d'un frittage, qui améliore alors l'agglomération de la poudre. La pression utilisée pour la compression peut aussi être supérieure à 300 MPa. L'agglomération peut encore être obtenue par frittage du lopin sans compression préalable, en utilisant de préférence un liant qui entraîne une agglomération et une cohésion suffisantes de la poudre tassée et est totalement ou partiellement éliminé par le traitement de frittage.

La poudre employée peut être essentiellement de la poudre de fer. Comme il est connu par la demande de brevet EP 0 045 706 concernant des corps comprimés essentiellement à base de fer, la compression peut alors être suivie d'une oxydation entre 200 et 600°C puis éventuellement d'une imprégnation par un lubrifiant liquide ou pâteux.

Comme il est enseigné par ce même brevet EP 0 045 706 dans le cas de la poudre de fer, une poudre lubrifiante solide peut aussi être incorporée à la poudre constituant la matrice, que la compression soit ou non suivie d'un frittage ou, dans le cas où l'essentiel de la poudre employée est de la poudre de fer, d'une oxydation entre 200 et 600°C.

Enfin, il est avantageux, notamment dans le cas du filage à chaud, de ménager aux extrémités du lopin à transformer à chaud des surlongueurs par rapport aux ébauches de métal ou alliage difficile à transformer, soit pour reculer les parties du lopin ayant une résistance à la déformation à chaud plus élevée par rapport au début et à la fin de la transformation, facilitant ainsi par exemple le début du filage, soit pour améliorer de façon corrélative la régularité dimensionnelle des ébauches transformées vers leurs extrémités, soit encore pour conserver une bonne étanchéité de l'enveloppe dans la transformation à chaud.

De telles surlongueurs sont obtenues soit uniquement par réalisation d'un lopin dont la matrice en poudre agglomérée est plus longue que les ébauches contenues, soit par adjonction à au moins une extrémité du lopin d'un bloc de surlongueur ayant une résistance à la déformation plastique à chaud inférieure à celle du métal ou alliage des ébauches. L'adjonction du bloc ou des blocs de surlongueur peut alors être faite soit par juxtaposition au moment de la

transformation à chaud, soit à l'avance par soudage en alternative à l'augmentation des surépaisseurs de poudre aux extrémités du lopin.

Le procédé de l'invention est particulièrement utile pour la transformation à chaud d'ébauches en alliage réfractaire contenant au moins 35 % en poids de (Co + Ni).

Les dessins et les exemples qui suivront permettront de mieux comprendre l'invention.

- La figure 1 représente en coupe axiale un lopin pour filage en début de constitution (exemple 1).
- La figure 2 représente en coupe axiale le même lopin à la fin de la première phase de constitution.
- La figure 3 représente en coupe axiale le même lopin constitué prêt à la compression isostatique.
- La figure 4 représente le lopin de l'exemple 2 après compression isostatique suivie éventuellement d'un frittage, et son contour après usinage.
- La figure 5 représente en demi-coupe axiale le lopin pour filage de l'exemple (2) muni de blocs de surlongueur soudés.

EXEMPLE 1

MODE OPERATOIRE DE CONSTITUTION D'UN LOPIN COMPOSITE SELON LE PROCEDE DE L'INVENTION

Les figures 1 à 3 illustrent un mode opératoire de constitution du lopin avant agglomération, utilisant le procédé de l'invention. Une gaine cylindrique rigide (1) est garnie d'une gaine souple plus longue (2) dont les extrémités (3) et (3') sont rabattues autour des extrémités de la gaine rigide (1), et la gaine revêtue (1) + (2) est disposée verticalement sur le plan de travail autour d'un bouchon ou tampon d'obturation (4) rigide ou semi-rigide (figure 1). Une entretoise (5) percée de trous ayant des dimensions légèrement supérieures à celles des sections droites des ébauches est placée sur le bouchon (4) et une deuxième entretoise (6) comportant sur son pourtour des alvéoles ou orifices (7) est mise en place, de préférence vers les 2/3 de la hauteur des ébauches, cette deuxième entretoise étant alors maintenue en 3 ou 4 points par un étrier. Les

ébauches de métal ou alliage difficile à transformer (8) sont alors enfilées dans les deux entretoises dont les trous se correspondent. La poudre (9) est versée dans le moule ainsi constitué, elle s'écoule par les alvéoles ou orifices tels que (7) et est tassée par chocs sur le côté de la gaine rigide (1) ou par vibration de l'ensemble du moule. La poudre est ainsi approvisionnée et tassée jusqu'à ce qu'elle arrive au voisinage de la deuxième entretoise (6).

L'entretoise (6) est ensuite retirée et le remplissage de poudre et son tassement sont terminés (figure 2), en surépaisseur (10) par rapport à l'extrémité (11) des ébauches (8). Un bouchon semi-rigide (12), par exemple en caoutchouc synthétique dur, est alors mis en place sur la poudre et l'extrémité (3) de la gaine souple (2) est fermée sur le bouchon (12) par un moyen connu (13), par exemple à l'aide d'une pince ou d'un collier de serrage.

Le montage est alors retourné, le bouchon ou tampon d'obturation (4) est retiré ainsi que l'entretoise (5). On est dans la position de la figure 3 qui représente le lopin prêt pour l'opération de compression isostatique, après les dernières opérations de constitution qui vont être décrites. Le tampon (4) et l'entretoise (5) étant retirées, le remplissage et le tassement de la poudre sont terminés avec une surépaisseur (14) par rapport à l'extrémité (15) des ébauches (8). La constitution du lopin est achevée par la mise en place d'un bouchon semi-rigide (16) et la fermeture de l'extrémité (3') de la gaine souple (2) sous vide primaire. La gaine souple (2) constitue alors un sac étanche plaqué sur le lopin (17) et les bouchons (12) et (16), la poudre (9) du lopin étant tassée mais pas encore agglomérée, le lopin est alors prêt pour l'opération de compression isostatique, la gaine rigide (1) (figure 2) étant écartée.

La compression isostatique du lopin ainsi gainé (figure 3) est faite à la température ambiante sous une pression de l'ordre de 200 MPa et pouvant varier, notamment selon la nature et la granulométrie des poudres, de 100 à 300 MPa. A la sortie de la compression isostatique, le lopin est débarrassé de la gaine souple (2) et des bouchons semi-rigides (12) et (16), il est alors déformé comme illustré par la figure 4 relative à l'exemple 2.

EXAMPLE 2

PREPARATION D'UN LOPIN COMPOSITE CONTENANT DES EBAUCHES
REFRACTAIRES CYLINDRIQUES CIRCULAIRES, FILAGE DE CE LOPIN
COMPOSITE ET OBTENTION DES BAGUETTES TRANSFORMEES

Des baguettes ébauches ϕ 6,2 mm ont été réalisées en coulée continue, avec l'analyse suivante (% en poids) :

C = 0,85 - Si < 1 - Mn 1 - Cr = 27,5 - Ni = 5 - W = 19,5 - Fe < 3 - Co - solde.

Les baguettes ébauche avaient une dureté HV30 570/585.

On a constitué un lopin pour filage à partir de 68 baguettes ébauches ϕ 6,2 mm de longueur unitaire 490 mm pesant au total 9,05 kg et de 30 kg de poudre de fer de granulométrie comprise entre 0,02 et 0,15 mm. La gaine rigide (1) avait un diamètre intérieur de 134 mm, une épaisseur de 3 mm et une longueur de 600 mm. La gaine en caoutchouc souple (2) avait une épaisseur de 2 mm. Le tampon obturateur (4) avait une épaisseur de 30 mm, les entretoises (5) et (7) avaient une épaisseur de 4 mm, et comportaient 68 trous ϕ 6,3 à 6,5 mm disposés en quinconce avec un espacement moyen de 5 mm. On a laissé une surépaisseur de poudre de 30 mm à chaque extrémité du lopin (17) constitué comme décrit précédemment, de dimensions ϕ 130 x 550 mm.

Le lopin (17) enfermé dans la gaine souple (2) a été traité par compression isostatique à la température ambiante sous 210 MPa. Il a été alors dépouillé de la gaine étanche (2) et présentait la forme schématisée par la figure 4 avec des extrémités renflées. La partie centrale (18) du fût du lopin (17') déformé par la compression isostatique avait un diamètre moyen de 119 mm.

Après compression le lopin (17') a été fritté à 1150°C sous hydrogène. La forme de ce lopin (17') a été peu modifiée par le frittage. Ensuite, le lopin a été usiné selon le contour (19) à un diamètre de 115 mm et à une longueur de 520 mm, laissant une surlongueur (20) de poudre agglomérée de l'ordre de 15 mm à chaque extrémité du lopin usiné (21).

Enfin, on a soudé à chaque extrémité du lopin (21) un bloc de surlongueur en acier doux (22) long de 60 mm, en cordons (23) discontinus TIG (figure 5) avec métal d'apport.

Le lopin (20) muni des deux blocs de surlongueur (22) a été filé à 1160°C, température de la face avant du lopin, en filage graissé avec un conteneur de diamètre inférieur ϕ 119 mm et une filière d'orifice circulaire ϕ 22,5 mm, les moyens auxiliaires étant connus de l'homme de métier. La pression maximale développée dans ce filage était de 14 000 kg/cm² (1370 MPa). La présence du bloc de surlongueur avant en acier doux et de la surlongueur de poudre de fer agglomérée a permis de reculer la partie du lopin contenant les ébauches réfractaires et ayant donc une résistance à la déformation élevée, et par suite de diminuer le pic de pression du début de filage.

La barre filée composite obtenue avait une longueur de 12,4 m, elle a été plongée dans un bain d'acide nitrique à 40 % jusqu'à dissolution complète de la matrice en fer, et après chutage des extrémités, on a obtenu 75 % du poids initial des ébauches réfractaires sous forme de baguettes ϕ 1,2 mm, dans les tolérances de diamètre imposées par l'utilisation.

EXEMPLE 3

PREPARATION D'UN LOPIN COMPOSITE CONTENANT DES EBAUCHES REFRACTAIRES PROFILEES RECTANGULAIRES, FILAGE DE CE LOPIN COMPOSITE ET OBTENTION DE BAGUETTES TRANSFORMEES

On est parti d'ébauches ou baguettes obtenues par moulage en sable et rectifiées aux cotes suivantes :

- . section rectangulaire de 4,5 x 6,3 mm à angles vifs
- . Longueur : 225 mm
- . analyse de l'alliage (% en poids) :

$$C = 1,9 - Si = 1 - Cr = 28 - Mn = 1 - W = 9 - Fe \leq 3 - Ni \leq 0,2 - Co = \text{solde}$$
- . dureté HV 10 = 510.

On a réalisé un lopin de filage composé d'un faisceau de 12 baguettes (section 4,5 x 6,3 mm) noyées dans de la poudre de fer suivant le processus suivant :

Un tube rigide de diamètre extérieur 96 mm et de 270 mm de hauteur a été garni dans son alésage par une gaine souple de 2 mm d'épaisseur en caoutchouc, de même diamètre et de 400 mm de longueur. Un tampon obturateur souple a été placé à la partie inférieure du tube (épaisseur 10 mm).

2 entretoises de 4 mm d'épaisseur et de 91 mm de diamètre, percées sur une circonférence concentrique de 12 trous ϕ 9 mm, ont été utilisées pour maintenir les ébauches en place durant le remplissage de la poudre.

Ces 2 entretoises ont été ensuite retirées et on a complété le remplissage sur environ 20 mm à chaque extrémité pour obtenir une hauteur de poudre de 265 mm.

Après mise en place d'un tampon obturateur (épaisseur 10 mm) sur la partie supérieure du tube, la gaine souple a été fermée hermétiquement aux deux extrémités.

Le lopin ainsi préparé a été placé dans une enceinte de compression isostatique et comprimé sous une pression de 210 MPa.

Après compression, le lopin a été dépouillé de sa gaine souple en caoutchouc. Ses dimensions moyennes étaient les suivantes :

. ϕ 76 mm x longueur 250 mm

Pour assurer une meilleure cohésion de la poudre, on a fritté le lopin à 1150°C sous hydrogène. Puis on l'a usiné pour obtenir un diamètre de 73 mm et une longueur de 225 mm. On a soudé ensuite à chaque extrémité un bloc de surlongueur en acier doux de 25 mm de long.

Pour effectuer le filage, on a utilisé une presse de 600 tonnes. Le lopin a été chauffé à 1150°C, le diamètre de la filière était de 28 mm et la longueur de la barre filée obtenue était de 1,3 m.

La barre obtenue a été plongée dans un bain d'acide nitrique à 40 % jusqu'à dissolution complète de la matrice de fer. Après chutage, on a obtenu 75 % du produit initial des ébauches sous forme de baguettes de section droite 2,3 x 1,6 mm, homothétique de celle des ébauches, avec en particulier des angles vifs parfaitement conservés.

De façon générale, des poids d'ébauches réfractaires plus élevés pour des lopins de même dimension, correspondant à des espacements entre les ébauches réduits vis à vis des espacement des Exemples 2 et 3, peuvent être utilisés pour le filage d'acières réfractaires à partir de lopins constitués selon le procédé de l'invention.

Ce procédé s'applique à des formes de lopins et à des modes de constitution des lopins différents de ceux décrits à titre d'exemple. Ce procédé s'applique aussi à d'autres formes d'ébauches en métaux ou alliages difficiles à transformer, à d'autres formes de produits transformés et à d'autres modes de transformation. Enfin, les difficultés de transformation qui peuvent rendre intéressant l'emploi du procédé de l'invention sont de diverses natures.

Tout d'abord, les lopins composites de l'invention peuvent avoir des formes diverses, non seulement cylindriques de révolution, mais encore par exemple parallélépipédiques, aplatis ou ovalisées. La matrice de poudre agglomérée par compression éventuellement complétée par frittage ou par oxydation diminue la résistance globale à la déformation, joue un rôle lubrifiant et protège contre les chocs et les altérations diverses. Pour des travaux en série, le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 peut être simplifié, on utilise ainsi avantageusement des blocs ou galettes de poudre précomprimée associés à des couches de poudre. On peut aussi avoir avantage à associer diverses natures et/ou qualités de poudres dans un même lopin.

Les ébauches difficiles à transformer placées dans la matrice de poudre ont des formes variées. Elles sont non seulement cylindriques circulaires, mais encore des profilés de sections variées y compris des plats et des tubes. De façon semblable, les produits transformés par la déformation à chaud suivie éventuellement d'une déformation à température plus faible et/ou à froid -l'élimination de la matrice étant faite soit après la transformation à chaud, soit pendant la transformation qui lui succède- ont des formes variées. La

transformation à chaud du lopin composite se fait par des procédés variés tels que le filage, le forgeage, le martelage, le laminage ou le tréfilage. A cette déformation plastique à chaud du lopin composite succède éventuellement une déformation plastique à tiède ou à froid, par l'un des procédés connus de l'homme de métier, par exemple dans un but de calibrage dimensionnel.

Le procédé permet de résoudre de façon économique des problèmes difficiles de transformation, dus à la grande dureté du métal ou alliage transformé. C'est le cas de l'exemple 2. Le procédé s'applique aussi à des difficultés liées à la fragilité des métaux ou alliages à transformer grâce au triple rôle de la matrice de poudre agglomérée : diminuer la résistance à la déformation, lubrifier, protéger. La fonction de protection du revêtement permet la transformation sous forme de lopin composite selon l'invention de métaux ou alliages altérables à chaud, qu'ils soient contaminables par l'oxygène, l'azote, l'hydrogène, ou des sels fondus dans le cas d'un préchauffage en bains de sels.

Enfin, le procédé est utilisé dans des cas où la difficulté de transformation du produit ébauche n'est pas uniquement technique, mais où elle provient aussi d'un problème de coût ou de délai. Ainsi, le filage du lopin selon l'invention permet une réduction de section importante en conservant une bonne homothétie par rapport à la section droite d'une ébauche contenue, et il peut être avantageux de fabriquer des pièces profilées à partir d'un lopin selon l'invention contenant des ébauches profilées homothétiques de section importante.

Les possibilités de réglage de la compacité, de la résistance mécanique et de la ductilité de la matrice de poudre donnent une grande souplesse au procédé de l'invention. Les facteurs influençant la qualité de la matrice et son comportement lors de la déformation à chaud sont notamment : les qualités et granulométries des poudres utilisées -par exemple des poudres de fer, de cuivre, d'aluminium, des poudres revêtues-, l'introduction éventuelle d'un lubrifiant de compression et/ou d'un lubrifiant solide résistant à haute température tel que du graphite ou du bisulfure de molybdène, l'agglomération plus ou moins poussée comprenant soit une compression seule, soit un frittage seul, soit une compression suivie d'un frittage ou d'une oxydation, et l'imprégnation éventuelle du lopin par un lubrifiant liquide ou pâteux. De tels facteurs influencent la résistance à la déformation du lopin composite de l'invention à l'aplomb des

ébauches contenues, cette résistance dépendant aussi et de façon pouvant être prédominante du rapport de la section droite cumulée des ébauches à la section droite du lopin et de la résistance à la déformation de ces ébauches. En outre, le réglage des surépaisseurs de poudre et l'adjonction éventuelle de blocs de surlongueur permet aussi de modifier le comportement du lopin à la déformation à chaud et la qualité des résultats par exemple en ce qui concerne la régularité dimensionnelle des produits obtenus.

Le procédé de l'invention permet d'utiliser des poudres de qualités très fines. Les dimensions des grains de poudre, qui ne sont pas forcément tous de même taille, peuvent aller ainsi de 2 μ m à 2 mm, et leurs compositions peuvent varier à l'intérieur d'une même matrice, les grains de poudre pouvant en outre être soit nus, soit revêtus.

Un avantage important du procédé de l'invention est la facilité de l'extraction des produits après la transformation du lopin composite : l'attaque et la dissolution chimique de la matrice de poudre agglomérée sans enveloppe sont beaucoup plus faciles que l'attaque et la dissolution chimique d'une enveloppe selon l'art antérieur, que cette enveloppe soit massive ou qu'elle comporte, par exemple, de la poudre et une enveloppe extérieure.

REVENDICATIONS

1. Procédé de réalisation d'un lopin composite (17) pour transformation à chaud, constitué d'une ou plusieurs ébauches (8) en métal ou alliage difficile à transformer disposées dans une matrice de poudre métallique (9) agglomérée, ladite matrice ayant une résistance à la déformation plastique à chaud inférieure à celle dudit métal ou alliage, caractérisé en ce qu'il comprend au moins les étapes suivantes :
 - a) On constitue le lopin (17) par remplissage et tassement de ladite poudre métallique (9) autour desdites ébauches (8) à l'intérieur d'une gaine cylindrique rigide (1) garnie intérieurement d'une gaine souple (2) plus longue, en utilisant éventuellement des entretoises (5, 6) et/ou un tampon d'obturation (4), en éliminant ensuite ces entretoises (5, 6) et/ou ce tampon (4), et en mettant éventuellement en place sur la poudre (9) des bouchons semi-rigides (12, 16).
 - b) On ferme ladite gaine souple (2) sous vide autour dudit lopin (17) ainsi constitué et on écarte la gaine cylindrique rigide (1).
 - c) On comprime ledit lopin (17) ainsi gainé, réalisant ainsi au moins en partie l'agglomération de la poudre métallique (9).
 - d) On débarrasse ledit lopin (17) une fois comprimé de ladite gaine souple (2) et des éventuels bouchons semi-rigides (12, 16).
2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'on effectue la compression du lopin (17) dans une enceinte de compression isostatique.
3. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que, après avoir comprimé le lopin (17) et après l'avoir débarrassé de la gaine souple (2) et des éventuels bouchons semi-rigides (12, 16), on effectue un frittage, améliorant ainsi l'agglomération de la poudre (9).
4. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les ébauches (8) sont cylindriques circulaires ou sont des profilés de sections variées.

5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'on constitue la matrice essentiellement par de la poudre de fer.
6. Procédé selon la revendication 5, caractérisé en ce que la compression du lopin (17) est suivie d'une oxydation entre 200 et 600°C.
7. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'on incorpore au moins une poudre lubrifiante solide à la poudre constituant la matrice.
8. Procédé selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'on imprègne le lopin comprimé et oxydé avec un lubrifiant liquide ou pâteux.
9. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que une partie au moins de la poudre (9) constituant la matrice est précomprimée, avant la mise en place des ébauches (8).
10. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé en ce qu'on adjoint à au moins une extrémité du lopin (21) un bloc de surlongeur (22), ayant une résistance à la déformation plastique à chaud inférieure à celle du métal ou alliage difficile à transformer des ébauches (8) contenues dans le lopin (17', 21).
11. Application du procédé de réalisation d'un lopin composite selon l'une quelconque des revendications 1 à 10, à la transformation de métaux ou alliages réfractaires.
12. Application du procédé de réalisation d'un lopin composite selon l'une quelconque des revendications 1 à 10 à la transformation de métaux ou alliages fragiles.
13. Application du procédé de réalisation d'un lopin composite selon l'une quelconque des revendications 1 à 10 à la transformation de métaux ou alliages altérables à chaud.
14. Produit obtenu par transformation à chaud du lopin composite réalisé par le procédé de l'une quelconque des revendications 1 à 10, transformation à chaud

complétée par une élimination de la matrice et éventuellement une transformation à froid.

1-2

FIG.1

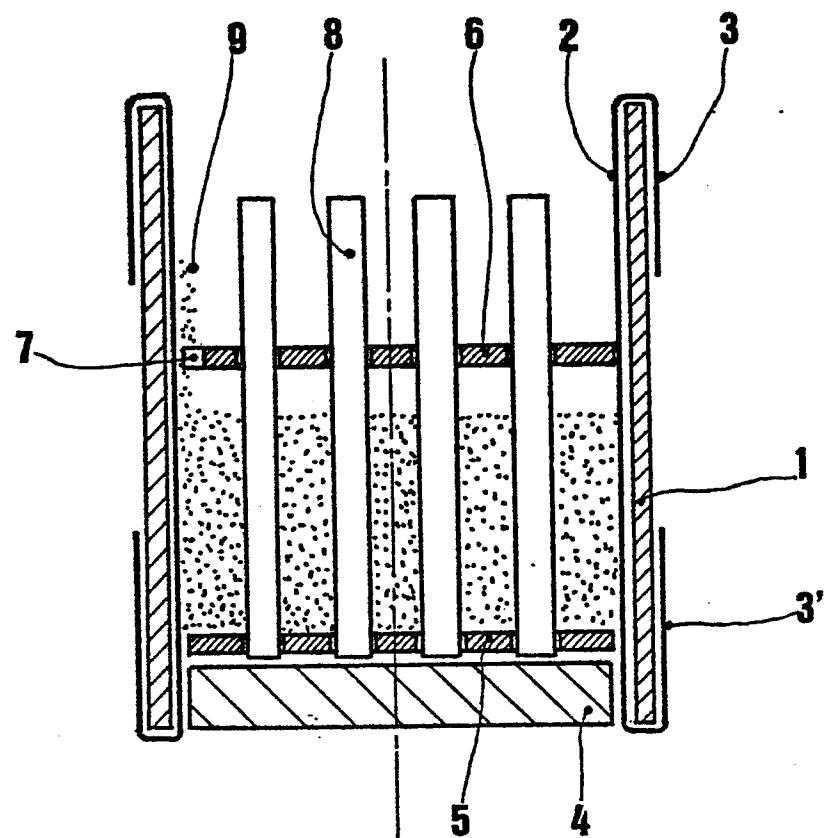
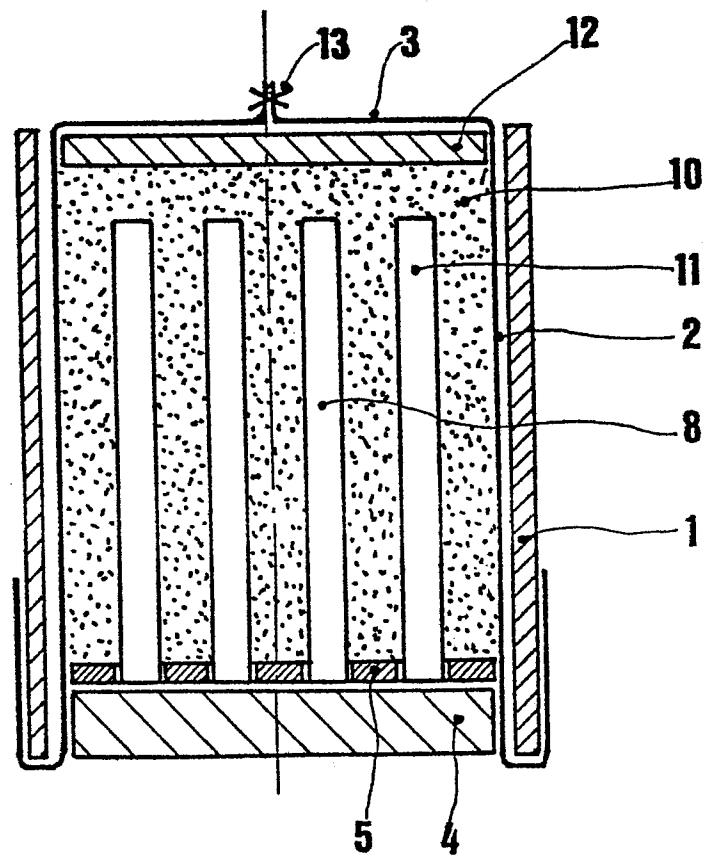


FIG.2



2-2

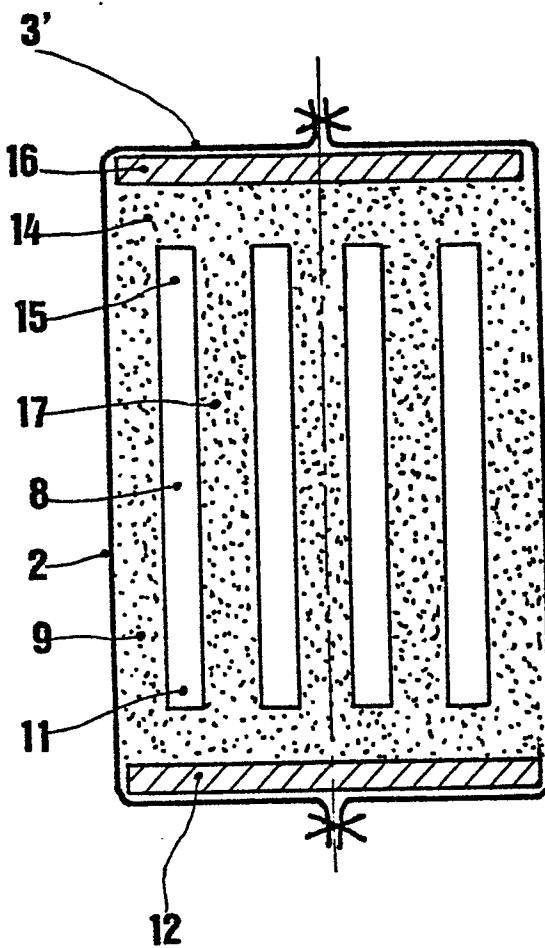


FIG.3

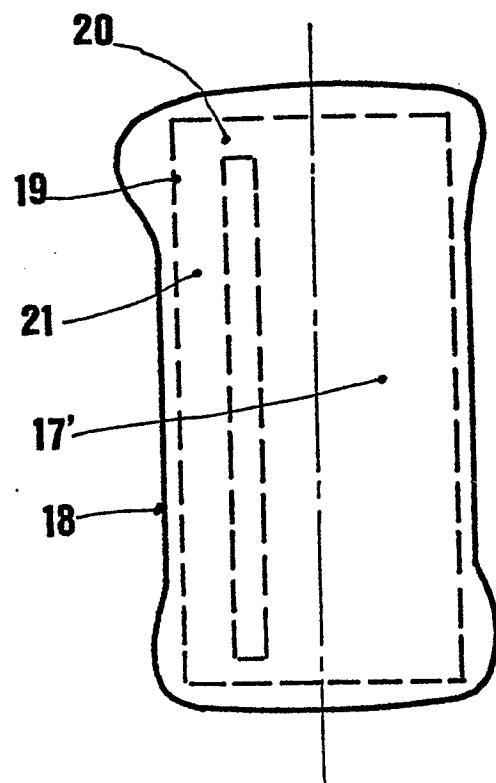


FIG.4

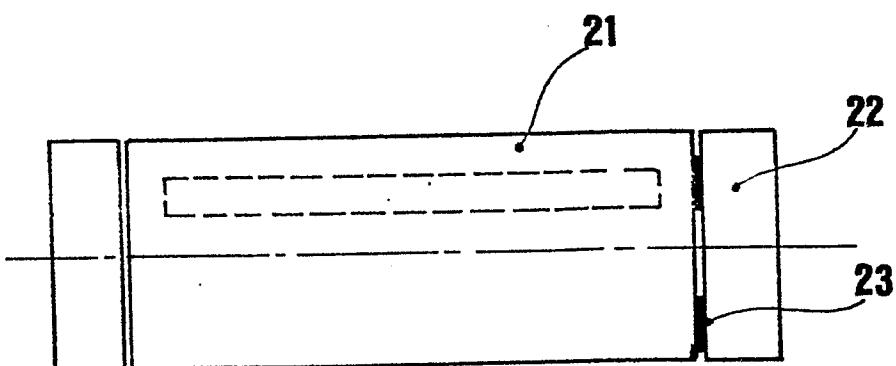


FIG.5



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
A	CH-A- 598 876 (BBC) * Colonne 1,2, exemple 2; colonnes 2,3, exemple 4; revendications I,II; sous-revendications 3,4,12-19; figure 2 *	1-4,11 -14	B 21 C 37/04 B 21 J 5/00
A	US-A-4 209 122 (HUNT) * Revendications; colonne 6, lignes 39-40; figures *	1,5,10 -14	
A	US-A-4 323 186 (HUNT) * Revendication 1; colonne 7, lignes 3-4 *	1,5,10 -14	
A	FR-A-1 442 536 (COMP. GENERALE D'ELECTRICITE) * Page 1, colonne de droite, ligne 38 - page 2, colonne de gauche, ligne 12 *	1,9	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³) B 21 C B 21 J B 22 F
A	FR-A-1 006 452 (LIGNES TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES) * Résumé *	1	
A	FR-A- 798 572 (THOS. FIRTH & JOHN BROWN LTD.) * Résumé; figures *	1,4	
	---	-/-	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 05-10-1984	Examinateur THE K.H.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention		
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date		
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande		
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons		
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant		



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0131528

Numéro de la demande

EP 84 42 0115

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			Page 2
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
D, A	<p>EP-A-0 045 706 (ALLIAGES FRITTES) * Revendications 1,2 *</p> <p>-----</p>	5-8	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
<p>Lieu de la recherche LA HAYE</p>		<p>Date d'achèvement de la recherche 05-10-1984</p>	Examinateur THE K.H.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>			